

## Contribution de l'A.C.D.C.C.

L'A.C.D.C.C. (association de cavaliers pour la défense et la conservation des chemins) a un ressort territorial dans le triangle de la pointe de Caux formé par : Le Havre, Fécamp, Tancarville, représentant environ 200 km de chemins verts. Agréée jeunesse et sport, antenne locale du Comité Départemental de Tourisme Équestre 76 et membre du comité des chemins verts du canton de Criquetot Esneval, ses 20 ans de combat ont déjà permis la réalisation d'itinéraires nombreux, effectifs, balisés et publiés, pour la plupart, en partenariat dans les cantons de Criquetot l'Esneval et de Saint Romain de Colbosc ; notre vocation est essentiellement la réouverture et l'entretien des chemins et nous apportons une vigilance permanente au vu de l'urbanisation galopante, les transformations bitumées et les usurpations privées.

C'est avec beaucoup d'attention que nous avons suivi les réunions du débat. Force est de constater que le projet en question qui soulève de nombreuses contestations peut légitimement inquiéter tout un chacun et pour nous, en particulier, sur certains points qui nous tiennent à cœur :

- Pour nous qui sommes, vous l'aurez compris, les défenseurs des voies vertes et donc très attachés au paysages exceptionnels de la pointe de Caux, l'installation d'une verrue supplémentaire sur notre côte d'Albâtre a de quoi nous indigner.
- L'impact environnemental de ce terminal risque d'atteindre la région en plein cœur de son tourisme en général et son tourisme vert en particulier. Les chemins aux abords de Saint Jouin Bruneval risquent d'être délaissés et peu à peu désaffectés. Qui aura envie de s'offrir pour dépaysement dominical le magnifique panorama que l'on nous promet, où trônera en prime, une torche gardienne de ces merveilleuses installations promises en offrande au sacro-saint Dieu de la consommation d'énergie ?
- Nous passerons rapidement sur les coupes claires dans certains paysages promises au passage des gazoducs.

- La plage de Saint Jouin est fréquentée, y compris par des cavaliers, tout au long de l'année car c'est une des seules plages ensablées à marée basse du secteur, suffisamment étendue pour permettre des escapades sportives de toutes natures. Que sera son devenir face au projet ?
- La nature des produits transportés, transformés, injectés, rejetés nous interpelle quant aux risques qu'ils représentent sans parler du « risque foudre » que Dame Nature laisse planer au dessus du site.

Nous nous permettons d'adjoindre nos forces aux associations locales pour les soutenir dans leurs actions, leurs travaux, leur pugnacité et leur courage, ayant su s'opposer et proposer des projets beaucoup plus enviables pour un développement durable et une réelle prise en compte d'une véritable politique raisonnée de l'environnement, des personnes et des biens locaux.

Pour conclure, nous souhaitons donner notre position contre l'élaboration de ce projet qui nous apparaît comme un non-sens politique entraînant des risques majeurs pour l'environnement et donc pour l'avenir des populations limitrophes, une nouvelle détérioration irréversible d'un patrimoine touristique exceptionnel et une véritable gifle au visage des générations futures.

Viviane Roussel,  
Vice-présidente